

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



ADORABLE LAURA... INOUBLIABLE JOURNÉE!

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE



En cette année de Coupe du Monde, plus de 120 licenciées ont participé à la « Journée de la Femme », organisée par la Commission de Féminisation du District de l'Yonne de Football le samedi 2 mars dernier.

Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



« Le District, c'est
VOUS ! »

Pages 13 à 16

Sommaire

Informations	Pages 1 à 12
Actualités	Pages 13 à 17
Procès-Verbaux	Pages 18 à 24



CONTACTER NOS TECHNICIENS



Le District de l'Yonne de Football vous informe que ses techniciens Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN, bien connus de tous les clubs icaunais, disposent respectivement d'un nouveau numéro professionnel. Le DYF vous remercie d'en prendre note, de relayer cette information et de supprimer les anciens numéros de vos répertoires.

Bruno : 06.29.21.80.00
Guillaume : 06.29.21.78.98
François : 06.35.81.31.49

CALENDRIERS U7 ET U9 ET FESTIVAL U13

La commission technique met à votre disposition :

- Les [calendriers U7/U9](#) avec la liste des thèmes.
- la [programmation](#) du festival U13, mise à jour le 6 mars.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE



L'appel à projets Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) « fonctionnement innovation » est reconduit. Ce fonds vise à soutenir les projets associatifs de fonctionnement (pour les petites associations) et d'innovation pour toutes.

Il est à destination des associations tous secteurs confondus. Les structures doivent être en possession d'un numéro RNA et d'un numéro SIRENE ou SIRET et pouvoir justifier d'un an d'existence.

La délégation départementale de la vie associative de la DDCSPP vous informe de son ouverture à compter du **4 mars 2019**. La date limite de dépôt des demandes est fixée au **7 avril 2019 à minuit**.

Vous trouverez ci-dessous la note d'orientation départementale qui vous permettra de faire une demande ainsi que le tutoriel vous permettant de créer votre compte sur la plate-forme « lecompteasso ». Les demandes de subvention sont à remplir **exclusivement** par le biais de ce téléservice.

- [Note d'orientation](#)
- [Tutoriel](#)

Afin de vous présenter les conditions d'attribution et le dossier de demande (CERFA), nous vous proposons une réunion le

***Jeudi 14 mars 2019 à 19h
Salle de Conférence
« Le 89 »
16 Bd de la Marne
89000 AUXERRE***

Afin de vous accueillir au mieux, merci de vous inscrire auprès du CDOS sur cdos89@wanadoo.fr.

OPÉRATION TRIBUNE FEMMES AU FC SOCHAUX MONTBÉLIARD



Le FC SOCHAUX MONTBELIARD et la Commission Régionale de Féminisation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football organise une opération spéciale ce vendredi 15 mars à l'occasion de la rencontre FCSM / ESTAC TROYES au stade Bonal.

La journée internationale de la femme sera passée de quelques jours, mais la Coupe du Monde Féminine 2019 organisée en France arrive à grand pas.

Afin de promouvoir cet événement, le FCSM, invite l'ensemble des licenciées féminines de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE de Football dans la « Tribune Femme » qui lui sera dédiée.

Pour ce faire, il suffit aux clubs d'inscrire ces dames en adressant une demande à la billetterie du FCSM par mail à billetterie@fcsochaux.fr en indiquant le nombre de places demandées (correspondant au nombre de licenciées par club) ainsi que les coordonnées téléphoniques du Responsable.

La date limite d'inscription est fixée au lundi 11 Mars à 12 h00

Les modalités de retraits des billets seront communiquées directement à chaque Club.

LES BLEUES DE RETOUR À AUXERRE

Dans le cadre de sa préparation à la Coupe du Monde, l'Equipe de France Féminine rencontrera le Japon le jeudi 4 Avril prochain (coup d'envoi à 21h00) au stade de l'Abbé-Deschamps à Auxerre. Un retour en terres Icaunaises pour les Françaises, déjà venues en Juillet 2016 pour y affronter le Canada.



Déjà en fête en 2016, le Stade de l'Abbé Deschamps d'Auxerre s'apprête donc à revivre une manifestation exceptionnelle en compagnie de l'Equipe de France Féminine.

Pour ce test-match, les joueuses de Corinne Diacre se retrouveront opposées à l'équipe du Japon, huitième au classement FIFA et également qualifiée pour la prochaine Coupe du Monde Féminine. Un adversaire que les Bleues connaissent assez bien, avec huit oppositions déjà réalisées entre ces deux formations. Le bilan est positif pour notre Equipe de France qui l'a emporté à 4 reprises pour 3 défaites et 1 nul.

La dernière rencontre entre ces deux équipes remonte à 2015 et s'était disputée à Parchal (Portugal). Menées 1-0 à la pause, les Bleues avaient réussi à inverser la situation, s'imposant 3 buts à 1 grâce à des réalisations de Gaëtane Thiney (54' et 84') et Eugénie Le Sommer (71').

La billetterie « Licenciés » est ouverte !

Licenciés, profitez dès à présent d'offres exceptionnelles pour venir assister à ce superbe rendez-vous féminin ! Un tarif de -30% sur l'ensemble des catégories ainsi que dix invitations offertes pour l'achat de 40 places :

Catégorie 1 : 17.5€

Catégorie 2 : 10.5€

Catégorie 3 : 3.5€

Pour réserver vos places, vous trouverez le Bon de commande à renvoyer à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football (2 avenue de la République – 71210 MONTCHANIN). La Ligue de Bourgogne est à votre disposition pour tous renseignements au 03.85.73.99.88 / 06.42.71.88.09 ou par mail : lcane@lbfc.fff.fr

BON DE COMMANDE

Toutes les informations « Billetterie » pour le grand public (ouverture le 11 Mars) de cette rencontre Equipe de France Féminines – Japon seront disponibles sur le site de la Fédération Française de Football.

BILLETTERIE COUPE DU MONDE



Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 ouvrira, le lundi 4 Février prochain, sa commercialisation exclusive de places à l'unité pour tous les licenciés de la Fédération Française de Football. Cette période privilège sera active jusqu'au 4 Mars.

Dès le 4 Février, une période de vente exclusive destinée à la famille du football sera ouverte pour les matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon,

Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions sur les prix grand public (remise déjà incluse sur le Bon de Commande).

A compter du 4 Février, Clubs, Districts et licenciés devront faire parvenir leurs bons de commande ci-dessous à la Ligue (lcane@lbfc.fff.fr).

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 4 Mars, date de l'ouverture de la billetterie « vente à l'unité » au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles. Comme pour les Packs, le Comité d'Organisation fonctionnera sur la base du premier arrivé, premier servi.

Informations importantes

La vente de packs en octobre et la période carte VISA en décembre ayant connu un franc succès, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations ci-dessous :

- A l'heure actuelle, aucune place n'est disponible pour les matchs à Lyon.
- Aucune place de catégorie 4 n'est disponible pour le match d'ouverture et pour le match équipe de France à Rennes.

Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuelles disponibilités pour ces rencontres.

[Bon de Commande - Grenoble](#)
[Bon de Commande - Le Havre](#)
[Bon de Commande - Montpellier](#)
[Bon de Commande - Nice](#)
[Bon de Commande - Paris](#)
[Bon de Commande - Reims](#)
[Bon de Commande - Rennes](#)
[Bon de Commande - Valenciennes](#)

DES PLACES POUR LA COUPE DU MONDE, ÇA VOUS TENTE ?

Mesdames, sortez votre plus beau sourire et envoyez-nous une photo pour tenter de gagner des billets pour l'une des rencontres de la prochaine Coupe du Monde Féminine qui sera organisée du 7 juin au 7 juillet 2019 en France.

Du 18 Février au 15 Avril prochain, la Commission Régionale de Féminisation organise un grand concours photos afin de célébrer l'arrivée de la Coupe du Monde Féminine 2019 sur notre territoire Français.

Pour participer à cette opération régionale, rien de plus simple ! Il vous suffit de prendre une photo mettant en lumière le Football Féminin sous tous ses angles.



Bénévole, Dirigeante, Présidente, Trésorière, Arbitre, Joueuse ou encore Educatrice, mesdames ce concours vous est entièrement dédié !

Toutes les personnes souhaitant participer à cette opération devront transmettre leurs photos avant le lundi 15 Avril 2019 :

Par courrier (cachet de la poste faisant foi)

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football
14 F, rue Pierre de Coubertin – Parc Mirande – 21000 DIJON

Par voie électronique

edouheret@lbfc.fff.fr

Les auteurs des trois meilleures photos seront récompensés par des places pour assister à un match de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019, au stade de Reims ! Quatre places seront attribuées à la femme mise à l'honneur et deux places pour le photographe.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football met à votre disposition l'[affiche de l'opération](#) pour communiquer au plus grand nombre et vous propose de retrouver l'intégralité du [règlement](#) de ce concours photos.

MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE !



En cette année de Coupe du Monde Féminine, l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 7ème édition. Action fédérale de féminisation, cette opération est un événement phare de la saison et a pour objectif principal de recruter des femmes dirigeantes.

Pour cette septième vague, « Mesdames, franchissez la barrière ! » connaîtra quelques évolutions dans son organisation. Désormais, les Districts, mais aussi les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin – 7 juillet 2019 en France), la Fédération Française de Football valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés dans ce cadre-là.

Sur le principe, toute action menée avant fin mars 2019 pour les clubs et avant le 15 avril pour les Districts, dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » sera prise en compte.

- **Jusqu'à mars 2019** : le club organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes.
- **Fin mars 2019** : le club envoie le dossier club rempli à son District d'appartenance. Ce dernier désigne 2 clubs lauréats et les communique à la Commission Régionale de Féminisation
- **Le 15 avril 2019 au plus tard** : chaque commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur les dossiers Clubs lauréats (2 par district) et les dossiers districts.
- **Fin avril 2019** : Le jury se réunit au siège de la Fédération pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à la disposition de ses clubs, le [document de renseignements](#) qui sera à renvoyer à son District d'appartenance. Pour vos manifestations à venir dans le cadre de cette opération « Mesdames, franchissez la barrière », retrouvez également un modèle de [fiche contact](#).

SEMAINE DU FOOTBALL FÉMININ : TOP DÉPART

En cette année de Coupe du Monde Féminine, la Fédération Française de Football organisera partout en France, du 8 au 15 Mai, la semaine du football féminin. Ce programme valorise les différentes actions conduites par les instances et les clubs pour développer la pratique chez les filles et l'encadrement par des femmes.

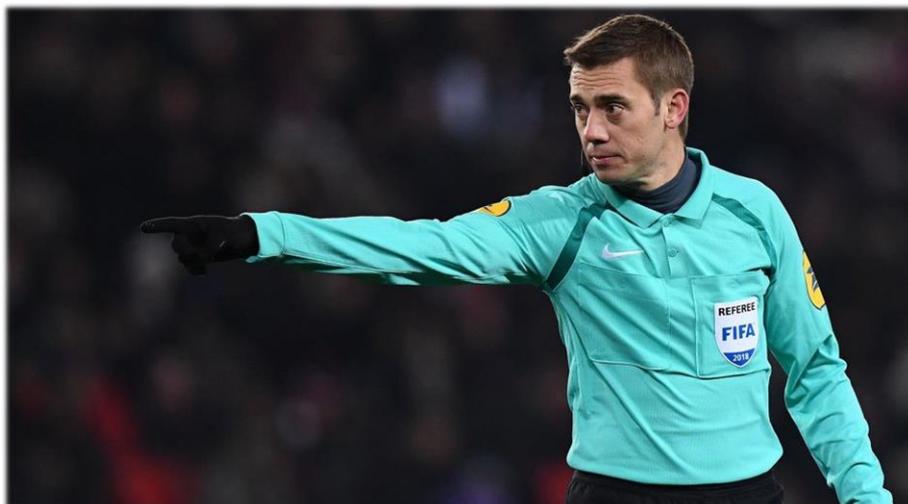


Pour la huitième saison consécutive, la France du football va donc vivre au rythme de la Semaine du football féminin. Durant cette semaine qui débutera le jour de la Finale de la Coupe de France Féminine, les ligues, les districts et les clubs répondront présent en organisant divers événements dédiés à la pratique du football féminin. Ces événements pourront être organisés jusqu'au 30 Mai.

Pour inscrire votre action dans le programme de cette « Semaine du Football Féminin », nous vous remercions de bien vouloir remplir la [fiche de renseignement](#) et la renvoyer à Clara Sidobre à l'adresse suivante : csidobre@lbfc.fff.fr.

La Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football met également à disposition de ses clubs, [l’Affiche personnalisable](#) de la Semaine du Foot Féminin, qui permettra de promouvoir les actions.

3 JOURS POUR DEVENIR ARBITRE



La Ligue Bourgogne-Franche-Comté et ses Districts organisent deux stages « inter départements » de formation d'arbitres intitulés : « Trois jours pour devenir arbitre » ! Ces éditions 2018-2019 seront organisées sur les sites d'Autun et de Grandvillars, durant les prochaines vacances de Pâques.

1. A Grandvillars (90) du 20 au 22 avril pour « tous publics »
2. A Autun (71) du 24 au 26 avril pour les jeunes de 14 à 22 ans

Ces stages régionaux seront l'occasion pour tous les garçons et filles de se lancer dans l'aventure de l'arbitrage. Placés sous la responsabilité des deux Conseillers Techniques en Arbitrage de la Ligue, Christophe Adam et Jacques Badet, les stagiaires pourront découvrir les premiers grands principes de la fonction.

Ainsi, la découverte des lois du jeu, la mise en place d'ateliers techniques ou encore la gestion d'une feuille de match seront au menu de ces formations hautes en couleurs.

Pour vous inscrire à l'un de ces stages, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous (places limitées) à l'adresse suivante :

Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football

Madame Edwige DOUHERET
2 avenue de la République
71210 MONTCHANIN

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos deux Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage, Christophe Adam et Jacques Badet aux adresses mails suivantes : cadam@lbfc.fff.fr / jbadet@lbfc.fff.fr

[Document de présentation](#)

[Fiche d'inscription](#)

LANCEMENT DE L'OPÉRATION 2^{ÈME} ÉTOILE

MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2^{ème} étoile.

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, qui vous annoncera officiellement le lancement de l'opération, est en cours d'acheminement. Il devrait arriver dans vos clubs dans les prochains jours.



A noter que plusieurs affiches de nos Champions du Monde seront jointes à ce courrier. Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme <https://footamateur.fff.fr/> via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : operationclubs2etoiles@fff.fr.

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants : [Planning \(MAJ 14.01.19\)](#). Le planning des [formations](#) des dirigeants a été établi pour mars et avril.

➤ [Bulletin d'inscription](#) et [bons formations](#)

MESSAGERIE OFFICIELLE : MIGRATION VERS GOOGLE

A l'attention des clubs ; arbitres et délégués régionaux

Comme indiqué lors de notre première communication transmise en début du mois de Février, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a décidé de migrer l'ensemble de ses messageries officielles « lbfc-foot.fr » vers l'hébergeur Google.



Cette migration de Microsoft vers Google prend effet à partir de ce mercredi 6 Mars.

Jusqu'au mercredi 20 Mars, vous aurez toujours la possibilité de vous connecter à votre messagerie via l'hébergeur Microsoft. Passé ce délai, la connexion via Microsoft ne sera plus accessible. Nous vous conseillons donc, dès à présent, de vous connecter à votre messagerie via l'hébergeur Google : <https://mail.google.com>

Pour vous connecter à l'hébergeur Google, votre identifiant sera inchangé, à savoir votre adresse actuelle de messagerie officielle « lbfc-foot.fr ».

Le mot de passe, lui, vous a été transmis ce mercredi 6 Mars par mail sur votre adresse de messagerie officielle. Si le mail n'apparaît pas dans votre boîte principale, merci de bien vouloir vérifier vos Spam. Ce mot de passe sera provisoire, vous devrez le modifier lors de votre première connexion sur l'hébergeur Google.

Pour vous aider lors de cette première connexion, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition ci-dessous un TUTORIEL vous expliquant les différentes étapes.

Important

Cette migration comprend le transfert de vos anciens e-mails et de vos contacts. Ce transfert a été réalisé par notre prestataire. Vous n'avez donc aucune manipulation à faire pour récupérer toutes ces informations transférées automatiquement.

Pour tout complément d'information, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec :

- Ludovic CANE au 06.42.71.88.09 ou à l'adresse suivante : lcane@lbfc.fff.fr
- Corentin GEHAN au 06.83.61.69.45 ou à l'adresse suivante : cgehan@lbfc.fff.fr

Le grand débat national



Le Président Patrice HENNEQUIN ainsi que le Comité Directeur
du Comité Départemental Olympique & Sportif de l'Yonne



ont le plaisir de vous inviter le

Lundi 11 Mars 2019 à 19h00
A la salle de conférence du « 89 »
16 Bd de la Marne à Auxerre

AU

GRAND DÉBAT NATIONAL

Venez donner votre avis!

Sur le thème de la démocratie et la citoyenneté

Merci de confirmer votre présence.

CDOS 89 - Maison des Sports - 10 Avenue du 4ème RI - BP 11 - 89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 52 09 92 - cdos89@wanadoo.fr - www.yonne-franceolympique.com



ADORABLE LAURA... INOUBLIABLE JOURNÉE !



En cette année de Coupe du Monde, plus de 120 licenciées ont participé à la « Journée de la Femme », organisée par la Commission de Féminisation du District de l'Yonne de Football le samedi 2 mars dernier.

Evènement féminin de l'année pour le District de l'Yonne, qui après avoir reçu Marinette PICHON, meilleure buteuse de l'équipe de France et Brigitte HENRIQUES, ancienne joueuse internationale et Vice-Présidente Déléguée de la F.F.F pour l'édition 2018, a pu accueillir cette année Laura GEORGES, joueuse internationale ayant récemment mis un terme à sa carrière de joueuse (188 sélections chez les Bleues !) et Secrétaire Générale de la F.F.F.

Après un accueil chaleureux par les membres de la commission, les invitées ont pu rejoindre l'amphithéâtre où, organisateurs, élus et bien sûr Laura, ont pu brièvement se présenter avant de séparer l'assistance en trois groupes de travail sur la féminisation. Chaque groupe était encadré par des membres de la commission et par Bruno BILLOTTE, conseiller technique au DYF.

Au programme de ces ateliers :

- ✓ Une présentation des postes et missions à pourvoir dans les clubs et les instances avec un focus sur les formations
- ✓ La pratique féminine et la création de portes ouvertes et sections féminines
- ✓ L'événementiel en lien avec le match France – Japon du 4 avril à Auxerre et les animations en lien avec la Coupe du Monde (Mundialito, Village Tour...)

A chaque roulement, les filles les plus renseignées sur la Coupe du Monde et sur la féminisation en général ont pu répondre à des questions afin de gagner un sac de cadeaux (goodies et maillot « L'YONNE AVEC LES BLEUES »).

Les convives ont ensuite profité d'un cocktail dinatoire bien mérité et convivial durant lequel selfies et dédicaces auront ravi le plus grand nombre, avant de rejoindre à nouveau l'amphithéâtre pour le moment tant attendu de la journée... : l'échange avec notre invitée, Laura GEORGES, mené par Christophe CAILLIET, Président du DYF, qui aura duré plus d'une heure.

Ces échanges furent véritablement instructifs et passionnants pour nos féminines, passionnées par le parcours de Laura, qui a répondu à de nombreuses questions du public. Avenante et bienveillante, parfois facétieuse, elle a pu rassurer bon nombre de joueuses en expliquant qu'avant la réussite, elle est passée par de nombreuses « cases » déceptions : « *Ma mère me disait que plus les entraîneurs seraient durs avec moi, plus je me dépasserai et elle avait raison* ». La jeune femme guadeloupéenne a de nombreuses missions au sein de la F.F.F, qu'elle représente fièrement : « *Lorsque Noël LE GRAËT m'a sollicitée pour intégrer sa liste, je lui ai demandé s'il me choisissait en tant que femme de couleur. Il m'a répondu qu'il choisissait des personnes en qui il avait confiance et qui réussiraient leurs missions* », a-t-elle confié à l'assistance.

« *Je fais des choses extraordinaires. Quand j'étais joueuse, j'étais frustrée de devoir refuser certaines sollicitations. Aujourd'hui, j'ai la chance de faire partie du groupe FIFA Legends, d'être ambassadrice à l'UEFA* » (ndlr).

Après avoir reçu une spécialité du vignoble départemental, ainsi que notre maillot « L'YONNE AVEC LES BLEUES », remis par nos présidentes départementale et régionale Florence BRUNET et Catherine BOLLÉA, la sextuple Championne de France a laissé place à [Marie ITURRALDE](#), jeune humoriste troyenne... « Chapeau l'artiste », qui pour un premier spectacle d'une heure, a provoqué des éclats de rires, en expliquant son parcours quelque peu farouche et atypique et en se mettant dans la peau d'un entraîneur incompetent et malveillant, au détriment de « Dany » et « Chaton » qui ont dû exprimer leur talent sur scène, à ses côtés, sous l'hilarité générale. Un parcours original pour la jeune femme qui a grandi et joué à TOUCY et a même reconnu pendant son sketch, Francette, dirigeante de l'UST.

Remerciements à celles et ceux qui ont œuvré avant, pendant et après... à la réussite de cette journée, à Laura pour sa présence et sa gentillesse et à Marie, pour sa représentation.





Les vétérans



PV 249 Sp 31

Auxerre le 6 mars 2019

COMMISSION
SPORTIVE

Présents : MM Batréau – Guyot – Rollin – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

1. Réclamation

Match 50152.2 du 03.03.19 St Florentin Portugais – Avallon Vauban FC 2 Départemental 2 gr B

Réserve d'avant match du club d'Avallon Vauban FC sur le nombre de joueurs mutés inscrits sur la feuille de match.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'avant match pour la dire recevable,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Avallon Vauban FC de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- en application de l'article 160 des R.G. : « *Dans toutes les compétitions officielles, et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant démissionné et effectué leur demande de licence hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.* »
- au vu du PV de la commission du statut de l'arbitrage en sa réunion du 19 juin 2018 (PV 338 st et rég 16) – situation au 15 juin 2018, indiquant que le club de St Florentin Portugais est en infraction – manque 2 arbitres – 2^{ème} année – 4 mutations en moins pour la saison 2018/2019,
- après vérification des fiches des joueurs du club de St Florentin Portugais,
- attendu que seul deux joueurs de l'équipe de St Florentin Portugais sont en mutation et ont participé à cette rencontre : Yousfi Tarec et Kamal Anass,
- par conséquent le club de St Florentin Portugais est en règle,
- dit la réserve du club d'Avallon Vauban FC non fondée,
- enregistre le résultat : St Florentin Portugais = 3 / Avallon Vauban FC 2 = 1.

2. Match arrêté

Match 50217.2 du 03.03.19 Charmoy 2 – Malay Le Grand 2 Départemental 3 gr A

Match arrêté à la 75^{ème} minute.

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du rapport de l'arbitre, Mr Vittoz,
- attendu que l'équipe de Malay Le Grand 2 était composée seulement de 10 joueurs au coup d'envoi,
- attendu que 3 joueurs de l'équipe de Malay Le Grand 2 ont quitté le terrain,
- attendu que l'équipe de Malay Le Grand s'est trouvée à 7 joueurs sur le terrain,
- en application de l'article 159 de RG,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Malay Le Grand 2 sur score acquis : Charmoy 2 = 6 buts, 3 pts / Malay Le Grand 2 = 0 but, - 1 pt,
- amende 160 € au club de Malay Le Grand (pour abandon terrain).

3. Retraits d'équipes

U18 Départemental 2 groupe B - 2^{ème} phase

La commission,

- prend note des courriels des clubs de St Fargeau (en date du 04.03) et du Stade Auxerrois (en date du 05.03) signifiant le retrait de leur équipe 2 dans le championnat U18 départemental 2 groupe B - 2^{ème} phase,
- en lien avec la commission technique et afin d'harmoniser ce championnat,
- prend note de la refonte des calendriers U18 départemental 2 avec 8 équipes et le changement de groupe pour l'équipe d'Appoigny,
- amende 90 € aux clubs de St Fargeau et Stade Auxerrois (retrait d'équipes jeunes).

4. Match non joué

Match 52127.1 du 02.03.19 UF Tonnerrois - Appoigny CY U18

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le samedi 23 mars 2019.

Amende 15 € au club de l'UF Tonnerrois (pour retard changement horaire U18).

5. Changements dates, horaires, terrains

Courriel du club de St Fargeau en date du 28 février 2019

La commission prend note que les matchs des équipes Seniors et U18 de St Fargeau se joueront sur les installations de St Amand en Puisaye jusqu'au 14 avril 2019.

Match 52924.1 du 10.03.19 Pont/Yonne - Charbuy Coupe Prével

Courriel du club de Charbuy en date du 06.03.19.

La commission,

- précise au club de Charbuy que seule la date du 21 avril 2019 (Pâques) est disponible pour ce report de match,
- mais sans l'accord du club adverse, maintient cette rencontre à sa date initiale, le 10 mars 2019.

Match 50306.2 du 14.04.19 Mt St Sulpice 2 - Chemilly Départemental 3 gr B

Demande de report de match du club de Chemilly en date du 26.02.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2019.

Mme Chéry-Floch n'a pas pris part à la délibération.

Match 51067.2 du 19.05.19 Aillant 2 – Cheny 2 Départemental 4 gr B

Demande de report de match du club de Cheny en date du 05.03.19.

La commission,

- attendu que la date du 19 mai 2019 est l'avant dernière journée du championnat départemental 4 gr B,
- en application du règlement championnat seniors du District - article 9 - calendrier - B - horaires - 5. *En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.*
- par conséquent, ce match est maintenu le 19 mai 2019.

Match 51121.1 du 07.04.19 St Sauveur/Saints – Gurgy 2 Départemental 4 gr C

Demande de report de match du club de Gurgy en date du 02.03.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Match 52809.1 du 10.03.19 Sergines – Monéteau/Toucy 2 Départemental 2 Féminin à 8

Demande de report de match du club de Toucy en date du 05.03.19.

La commission, vu le refus du club de Sergines, maintient ce match à sa date initiale, soit le 10 mars 2019 à 10 h 00.

Match 52310.1 du 09.03.19 Avallon CO/Vauban FC – St Clément Onze U18 Départemental 1

La commission, vu l'occupation des terrains du stade L. Laurent d'Avallon pour la journée du 9 mars 2019 :

- rassemblement inter-secteur Ligue U13 de 13 h 00 à 17 h 00,
- match U15 inter-secteur Ligue à 17 h 00,
- donne ce match à jouer le 27 avril 2019.

Match 52497.1 du 09.03.19 Courson – Diges.Pourrain/Toucy U15 Départemental 2 gr C

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 9 mars 2019 à 15 h 00 sur les installations d'Etats La Sauvin.

Match 52499.1 du 09.03.19 Auxerre Stade 2 – Avallon FC/CO 2 U15 Départemental 2 gr C

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 9 mars 2019 à 10 h 00.

6. Feuilles de matchs informatisées

Match 50222.2 du 03.03.19 Sens Racing Club 3 – Soucy Thorigny Départemental 3 gr A

La commission demande au club de Sens Racing Club d'envoyer la feuille de match par retour, et ce pour mardi 12 mars 2019,

Amende 30 € au club de Sens Racing Club pour retard d'envoi de FMI.

Match 50970.2 du 24.02.19 Aillant 3 – Sergines 1 Départemental 4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel du club de Sergines en date du 28.02.19,
- reprend sa décision en date du 27 février 2019,
- annule l'amende de 46 € au club de Sergines.

Match 51029.2 du 03.03.19 Joigny 2 – Cheny 2 Départemental 4 gr B

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Joigny 2 = 4 – Cheny 2 = 3.

Match 52135.1 du 02.03.19 GJ Sens – St Denis Les Sens CY U15

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- attendu qu'il en ressort que le club de GJ Sens n'a pas récupéré les données du match et n'a pas effectué sa composition d'équipe,
- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : GJ Sens = 10 / St Denis Les Sens = 0,
- amende 46 € (absence de transmission) et 30 € (non transmission de l'imprimé constat d'échec FMI) au club de GJ Sens.

7. TIRAGES COUPES SENIORS – FEMININES ET JEUNES

COUPE PREVEL

Programmation

- Mercredi 1^{er} mai 2019 = 1/8^{ème} de finale
- Mercredi 8 mai 2019 = 1/4 de finale
- Dimanche 26 mai 2019 = 1/2 finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

COUPE DE L'YONNE FEMININE A 8

Programmation

- Dimanche 2 juin 2019 = 1/2 finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

COUPE DE L'YONNE U18 et U15

Programmation

- Samedi 13 avril 2019 = ¼ de finale
- Mercredi 8 mai 2019 = ½ finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

Les clubs sont invités aux prochains tirages des coupes le mercredi 20 mars 2019 à 18 h 00 au siège du district.

8. Questions diverses

Match 50838.2 du 24.02.19 Appoigny – St Georges Départemental 1

La commission, vu le courriel du club d'Appoigny en date du 26.02.19,

- prend note du rapport de l'arbitre, Mr Ben Amar, en date du 02.03.19,
- prend note de la blessure non inscrite sur la FMI du joueur Fernandez Matthieu et lui souhaite un prompt rétablissement.

Match 50843.2 du 03.03.19 Toucy – Vinneuf Départemental 1

La commission, vu le rapport de l'arbitre, Mr Chihi, en date du 03.03.19,

- prend note de la blessure du joueur Loizeau Clément du club de Toucy, et lui souhaite un prompt rétablissement à ce joueur,
- prend note que le capitaine de l'équipe de Vinneuf n'a pas signé la FMI à la fin du match,

La commission rappelle à tous les clubs que les feuilles de matchs doivent être signées en fin de rencontre.

Match 50068.2 du 17.03.19 Champigny – St Denis Les Sens Départemental 2 gr A

Courriel du club de St Denis Les Sens en date du 04.03.19 : demande de délégué officiel.

La commission a transmis cette demande à la commission des délégués qui a désigné Mr Ménard.

Les Frais de délégation seront à la charge du club de St Denis Les Sens (club demandeur).

Match 50145.2 du 24.02.19 Avallon Vauban FC 2 – E.C.N. Départemental 2 gr B

La commission, attendu que la FMI n'a pas été clôturée et signée par les 3 parties,

- vu le courriel du club d'E.C.N. en date du 27.02.19,
- prend note du rapport de l'arbitre, Mr Métivier, en date du 28.02.19 concernant la blessure non inscrite sur la FMI, du joueur Bouadou Evan du club d'E.C.N.
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 50284.2 du 03.03.19 Chemilly – Auxerre Stade 3/Chevannes 2 Départemental 3 gr B

La commission prend note des courriels des clubs de Chemilly et d'Auxerre Stade en date du 04.03.19 concernant les incidents survenus dans les vestiaires lors de la rencontre et rappelle au club de Chemilly a plus de vigilance.

Match 50782.2 du 03.03.19 Serein HV – E.C.N. 2 Départemental 4 gr D

La commission,

- prend note du rapport de l'arbitre signalant la blessure du joueur Bignier Adrien du club d'E.C.N. ,
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Match 52795.1 du 17.03.19 Ravières – Avallon FC/Semur.Epoisses Départemental 1 féminin à 8

Courriel du club d'Avallon Vauban FC en date du 04.03.19 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la CDA qui a fait le nécessaire.

Courriel du club de Paron FC en date du 05.03.19

La commission rappelle le règlement des championnats seniors du district :

« ARTICLE 16 –RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX – QUALIFICATIONS - DÉROGATIONS –

1. Les dispositions des Règlements Généraux, de leurs Statuts ainsi que l'Annuaire de District de l'Yonne de Football s'appliquent à l'ensemble des championnats départementaux sauf dispositions particulières prévues au présent règlement.

2. Les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs Statuts.

3. Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et à ce titre revenir sur le terrain.

4. Conformément aux lois du jeu, les remplaçants doivent être inscrits avant le coup d'envoi. Pour les compétitions départementales, une équipe incomplète, pourra à titre dérogatoire inscrire les joueurs titulaires après le coup d'envoi.

5. La date réelle de la rencontre sera prise en considération pour toutes les dispositions relatives à la qualification des joueurs et à l'application des sanctions.

6. En cas de match à rejouer (et non de match remis), seuls sont autorisés à y participer les joueurs qualifiés au club à la date de la première rencontre. »

ABSENCE D'ARBITRE

La commission prend note l'absence d'arbitre pour la journée du 3 mars 2019 et transmet à la C.D.A. :

- CY U15 GJ Sens – St Denis Les Sens : arbitre excusé

Modification de bureau

La commission prend note du courriel du club de Sens Racing Club / démission de Mr Leban Karim (Trésorier). Remerciements.

9. Prochaines réunions

Mercredi 13 mars 2019

- MM Barrault - Batréau - Rollin - Schminke

Mercredi 20 mars 2019

- MM Trinquesse - Barrault - Batréau - Rollin

Fin de réunion à 17 h 15.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de séance

Pascal Rollin

La secrétaire de séance

Chéry-Floch Christine